

0230488F  
ACADEMIE DE LIMOGES  
COLLEGE JULES MAROUZEAU  
25 AVENUE DE LA SENATORERIE  
23000 GUERET  
Tel : 0555519060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 80

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/01/2024

Réuni le : 05/02/2024

Sous la présidence de : Nicolas Moreau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention sans incidence financière avec l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Creuse, pour des interventions en classe relais par la maison des adolescents.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0